un certain nombre d'ouvrages de médecine, qu'il publia de 1834 à 1842, durant sa dernière captivité; ce sont : la *Fièvre puerpérale;* le *Typhus;* la *Chlorose;* les *Fièvres provenant de blessures;* le *Rhumatisme*, et le *Ramollissement du cerveau.*

EISENMENGER (Jean-André), philologue allemand, né à Manheim en 1654, mort à Heidelberg en 1704. Il fut d'abord protégé par l'électeur Charles-Louis, qui le fit voyager à ses frais dans une partie de l'Europe et devait l'envoyer en Orient, lorsque la mort vint l'empêcher de tenir sa promesse. L'électeur palatin Jean-Guillaume hérita du bon vouloir de Charles-Louis et nomma le savant orientaliste professeur à Heidelberg (1700). Eisenmenger publia la même année un livre plein d'érudition dépensée en pure perte, fruit de dix-huit années de travaux. Son *Judaïsme dévoilé* (Francfort, 2 vol. in-4°) n'est en effet que la réalisation d'une idée trop facile, celle de jeter le ridicule sur les traditions rabbiniques. Quel livre religieux résisterait sans dommage à un pareil parti pris? Nous avons beau jeu à trouver le Coran ridicule, et l'on n'aurait aucune peine à trouver des contradictions dans les Evangiles. Quoi qu'il en soit, Eisenmenger, non content des ressources naturelles que lui offrait son sujet, a eu recours, dans son livre, à des moyens de critique quelquefois peu loyaux pour décrier les juifs et montré contre les ennemis du Christ une haine inexplicable pour l'époque où elle s'est produite. La rumeur fut grande à l'apparition de ce livre; tous les juifs s'émurent, non sans raison, et l'auteur eut sans doute à se féliciter que les juifs, si souvent victimes de l'inquisition, ne disposassent pas à leur tour d'un tribunal du même genre.

EISENNIÈRE s. f. (è-ze-niè-re). Minér. Limonite en rognons creux au centre, renfermant un noyau solide ou de la poussière de la même substance, et appelée aussi PIERRE D'AIGLE OU AÉTITE.

EISEN-RAM s. m. (éi-zain-ramm). Minér. Hématite en paillettes brillantes. ‖ Minerai de fer micacé rouge.

EISENSCHMID (Jean-Gaspard), médecin et mathématicien français, né à Strasbourg en 1656, mort en 1712. Son père était un potier d'étain fort connu par son bon sens et sa probité. Il étudia la médecine, prit le grade de docteur en 1681, visita Paris, l'Italie, l'Allemagne, et revint à Strasbourg en 1684; mais une paralysie des jambes, suite d'une chute qu'il avait faite en 1686, le mit dans l'impossibilité de se livrer à la pratique de son art. Il s'adonna dès lors à l'étude des mathématiques et y fit de très-grands progrès. En 1699, il fut nommé membre de l'Académie des sciences. Il a publié un traité *Des scrofules* (Strasbourg, 1681, in-4°) et plusieurs ouvrages de mathématiques : *Diatribe de figura telluris elliptico-sphæroide* (Strasbourg, 1691, in-4°); *Introductio nova ad tabulas logarithmicas Kepleri et Bartschii* (Strasbourg, 1700, in-8°); *De ponderibus et mensuris veterum Romanorum, Græcorum, Hebræorum* (Strasbourg, 1708, in-8°). Le livre d'Eisenschmid sur la forme de la terre fut l'occasion de la fameuse dispute qui eut lieu sur le prétendu allongement de la terre dans le sens des pôles.

EISENSPATH s. m. (e-zèn-spat — de l'allem. *eisen*, fer, et de *spath*). Minér. Carbonate naturel de fer contenant sur 100 parties, d'après une analyse de Beudant, 38,72 d'acide carbonique, 59,97 de protoxyde de fer, 0,39 d'oxyde de manganèse et 0,92 de chaux.

— **Encycl.** L'*eisenspath* est une matière d'un gris jaunâtre ou d'un jaune isabelle passant au brun rougeâtre et au brun noirâtre. Sa densité est égale à 3,9. On représente sa dureté par le nombre 4. Il comprend un certain nombre de variétés, dont les principales sont: l'*eisenspath* cristallisé, le plus souvent en rhomboèdres dont les faces sont planes quand le minerai est bien pur et ont quelquefois un éclat très-vif; l'*eisenspath* lenticulaire, en rhomboèdres arrondis ou isolés, ou groupés et formant quelquefois par leur réunion la sous-variété dite crête-de-coq; l'*eisenspath* sphéroïdal en rognons plus ou moins gros engagés dans les argiles schisteuses ou les grès des houillères ou bien dans les cavités des trapps et des basaltes. Celui qu'on trouve dans les terrains houillers a l'aspect lithoïde. Il est compacte ou terreux par suite de son mélange avec une certaine quantité d'argile; il se présente quelquefois en couche, mais le plus souvent en rognons ou en grains disséminés. L'*eisenspath* oolithique est plus ou moins altéré par un hydrate de fer et ressemble au minerai de fer qu'on nomme la mine en grains. L'*eisenspath* se trouve en filons puissants dans les montagnes primitives, surtout dans les roches de gneiss pur ou dans celles d'un gneiss mêlé d'amphibole dont les couches sont singulièrement contournées. Il est accompagné quelquefois d'hématite fibreuse brune, de pyrite martiale, de chalcopyrite, souvent de cuivre gris, de quartz de chaux carbonaté, de différents minéraux magnésiens, etc. C'est ainsi qu'on le trouve en France, à Allevard et à Vizille, dans le département de l'Isère; à Saint-Georges-d'Huretière, aux environs du mont Blanc; à Baygorry, dans les Hautes-Pyrénées; en Styrie, à Eisenerz; en Saxe; en Hongrie; dans le pays de Nassau-Siegen, à Bendorf; sur la rive droite du Rhin, près de Coblentz; dans la Hesse, à Huttenger et à Schmalkalden, etc. L'*eisenspath* est un minerai de fer riche et précieux. Comme il peut donner directement de l'acier, on l'a appelé souvent *mine d'acier.*

EISENSTADT, bourg de l'empire d'Autriche, dans la Bohême, gouvernement de Prague, district et à 19 kilom. N.-E. de Gitschim; 2,000 hab. Industrie agricole; élève de bétail. ‖ Ville de l'empire d'Autriche, en Hongrie, comitat et à 15 kilom. N.-O. d'Œdenburg, à 4 kilom. O. du lac de Neusiedel; 5,670 hab. Cette ville et son territoire sont la propriété des princes d'Esterhazy, qui y ont un magnifique château de style italien. Ce château, un des plus beaux de l'Autriche, mérite de figurer parmi les principales résidences princières de l'Europe. Il est bâti sur une hauteur à l'extrémité orientale de la ville et a toute l'apparence d'une demeure royale; il fut élevé, en 1683, par le prince Paul Esterhazy, alors palatin de Hongrie. Les appartements se composent de cent six chambres, parmi lesquelles figure une immense salle de bal qui a la hauteur de deux étages et occupe la moitié du château en longueur. Il y a également une salle d'armes qui contient de très-beaux fusils, un entre autres très-ingénieusement travaillé et renfermé dans une canne ordinaire. Le jardin, qui occupe le versant méridional de la colline, est un des plus ravissants qu'on puisse voir; son étendue est de 19 jochs (le joch équivaut à 57 ares, 598). La fraîcheur y est entretenue par plusieurs étangs; une machine à vapeur élève l'eau jusqu'au sommet d'une montagne où elle forme un autre petit étang. La chaudière seule de la machine a coûté 82,000 florins (180,000 francs); la pompe qu'elle met en mouvement fournit environ 800 litres par cinq minutes; cette eau monte perpendiculairement de 35 mètres jusqu'au premier étage, de 43 au second et de 70 au troisième. Parmi les curiosités du parc, il faut citer les serres, qui sont les plus belles de l'Autriche après celles de Schœnbrunn. On y compte 60,000 espèces ou variétés de plantes; en vignes seulement, le jardin contient 734 espèces de plants différents. Des temples, des colonnades, des allées de roses, des collines couvertes de pins, des lacs et des statues sans nombre ornent ce parc, qui a plusieurs lieues d'étendue. Parmi ces statues, il faut citer celle de la princesse Léopoldine de Lichtenstein, due au ciseau de Canova et qui fut payée 10,000 fr. à cet artiste. Le Mont-Calvaire, qui se trouve près d'Eisenstadt, est un des pèlerinages les plus fréquentés de la Hongrie; c'est là qu'est enterré le célèbre compositeur Joseph Haydn.

EISENVITRIOL s. m. (è-zèn-vi-tri-ol — de l'allem. *eisen*, fer, et de *vitriol*). Minér. Sulfate de protoxyde de fer très-hydraté, résultant de l'union d'un équivalent de sulfate de fer avec 7 équivalents d'eau et renfermant, sur 100 parties, 28,80 d'acide sulfurique, 25,70 de protoxyde de fer et 45,40 d'eau.

— **Encycl.** L'*eisenvitriol* est rare dans la nature; on ne le trouve qu'en enduits fibreux ou en filaments d'un blanc jaunâtre à la surface des roches schisteuses contenant de la pyrite en décomposition. Il est très-soluble dans l'eau, et la solution est âcre et styptique. Par évaporation de cette dissolution, il cristallise sous forme de prismes clinorhombiques d'un bleu verdâtre. L'*eisenvitriol* s'effleurit à l'air, absorbe l'oxygène et se recouvre de taches ocreuses.

EISFELD, ville d'Allemagne, dans le duché de Saxe-Meiningen, à 38 kilom. S.-E. de Meiningen, chef-lieu du bailliage de son nom; 3,000 hab. Tanneries, papeteries; commerce de bois.

EISGRUB, bourg de l'empire d'Autriche, dans la Moravie, gouvernement, cercle et à 20 kilom. S. de Brünn, sur la rive droite de la Taya; 2,000 hab. Fabrique de potasse. Beau château des princes de Lichtenstein, l'un des plus remarquables de l'Allemagne par ses jardins, son parc et son orangerie.

Eishausen (LES HÔTES DU CHÂTEAU D'). L'Allemand Fr. Bülau a donné, dans son curieux ouvrage sur les *Personnages énigmatiques* (3 vol. in-8°), des renseignements singuliers sur ceux qu'il a appelés, ne pouvant les désigner autrement, les hôtes du château d'Eishausen. Dans ce château, situé sur la route de Cobourg à Hildburghausen, vécurent trente-cinq ans, de 1810 à 1845, deux mystérieux personnages, un homme et une femme, et ils y moururent, sans qu'il fût possible d'avoir quelques renseignements concordants sur leur identité. L'homme se faisait appeler comte Vavel de Versay; mais, à sa mort, on n'a trouvé dans ses papiers qu'un passeport et qu'un acte de naissance et ils étaient au nom d'un Cornelius van Valk, Hollandais; la dame, que jamais personne ne put examiner en face, mais que ceux qui réussirent à l'entrevoir une minute par hasard trouvaient fort ressemblante soit à la duchesse d'Angoulême, soit à quelque princesse de Condé, fut enterrée, sur les renseignements du comte, sous le nom de Sophie Botta, célibataire, originaire de Westphalie. Pendant toute leur vie, tout fut combiné chez eux de manière à dérouter les investigations. Avant qu'ils vinssent à Eishausen, deux inconnus comme eux avaient séjourné à Ingelfingen, en prenant les mêmes précautions; ils en partirent précipitamment en 1804, à la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien, et, quelque temps après leur disparition, on lut dans les journaux français le décès en Allemagne d'un personnage de distinction dont le signalement se rapportait exactement à l'hôte mystérieux d'Ingelfingen. Cette mort n'était que supposée, et l'hôte d'Eishausen était assurément le même personnage.

Ce comte Vavel de Versay mena d'abord un assez grand train; mais bientôt il n'eut de domestiques, pénétrant dans le château désert, qu'un vieillard, servant aussi de cocher, dont on ne put jamais tirer un mot, et une cuisinière qui ne quittait jamais ses fourneaux, au point qu'elle en perdit l'usage de ses jambes et mourut entièrement paralysée. Quand le vieux cocher mourut, aucun prêtre ne fut appelé, de peur sans doute d'indiscrétion. A partir de cette époque, le comte n'eut plus à son service que des gens du village, chargés de ravitailler le château, mais qui ne passaient pas le seuil de l'antichambre. Pendant une certaine période, la dame sortait quelquefois avec le comte, en voiture, mais étroitement voilée et portant en outre des lunettes vertes qui la défiguraient. De ceux à qui le hasard permit d'apercevoir un coin de sa figure, les uns assuraient qu'elle était vieille et repoussante, défigurée par des cicatrices horribles; d'autres, qu'elle était toute jeune et d'une beauté charmante. Le comte était très-distingué de sa personne, parlait un français pur et recevait un certain nombre de journaux français; il parlait le moins qu'il pouvait, seulement pour donner des ordres, et l'on ne put jamais avoir de lui une ligne de son écriture, pas même sa signature au bas d'une quittance. Il entretint pendant vingt ans une correspondance journalière, au crayon, avec le ministre protestant du village; mais le messager devait lui rapporter la lettre aussitôt lue, et ce ministre protestant avec qui il conversa si longtemps par écrit, sur toutes sortes de matières littéraires et philosophiques, ne put jamais lui parler.

La dame mystérieuse mourut en 1837. On ne put avoir du comte, pour l'inhumation, que des renseignements illusoires. Au moment de l'enterrement, le cercueil fut ouvert et quelques personnes purent voir le cadavre: c'était celui d'une femme jeune encore et qui avait dû être d'une beauté remarquable; mais quelques témoins affirmèrent qu'on n'avait inhumé qu'une effigie en cire. A partir de cette mort, le comte se montra plus communicatif avec les gens du dehors, mais sans trahir son secret, et il mourut en 1845, sans qu'on eût pu pénétrer ce mystère. Sa succession, quelques milliers de florins, fut attribuée à une famille hollandaise, les Van Valk, à cause de l'acte de naissance portant ce nom trouvé chez le comte; mais aucun des Van Valk ne le connaissait.

Diverses hypothèses ont été essayées par Fr. Bülau pour établir l'identité des hôtes du château d'Eishausen. Par exemple, le comte aurait été toute sa vie le geôlier d'une femme de race princière, qu'on aurait eu intérêt à faire disparaître. On a même été jusqu'à supposer que cette inconnue n'était autre que Madame Elisabeth; son âge concordait avec celui de cette princesse; le voyage de Madame Elisabeth jusqu'à la frontière allemande en compagnie de commissaires de la Convention semble donner un appui à cette hypothèse, et, à la rentrée des Bourbons, on n'aurait eu en France qu'une fausse Madame Royale, devenue depuis duchesse d'Angoulême. On découvrit en outre chez le comte beaucoup de linge brodé de fleurs de lis et de bijoux précieux portant la même empreinte. Mais cette conjecture est absolument invraisemblable. Dans une autre hypothèse, le comte serait un intrigant qui aurait fait disparaître un certain Cornelius Van Valk, se serait emparé de ses papiers et aurait continué à recevoir, sous ce nom d'abord, puis sous celui de Vavel de Versay, une rente que lui servit en effet jusqu'à sa mort la maison hollandaise Van Valk; mais cela n'expliquerait pas la claustration de la dame voilée, et il est probable que les Van Valk étaient tout simplement les banquiers du personnage. Enfin une correspondance amoureuse, datant de 1795 à 1799, signée de Ange Berthélemy, femme d'un officier français, trouvée dans les papiers du comte et que l'on suppose lui avoir été adressée, ouvrirait une nouvelle voie. Il aurait enlevé cette femme et l'aurait cachée à tous les yeux, avec une fille née de cet adultère. Il y aurait eu alors deux femmes dans le château, quoiqu'on n'en vît jamais qu'une à la fois, en voiture, et toujours voilée; ce qui expliquerait la divergence des rapports des témoins, qui tantôt la virent jeune et tantôt vieille. La mère morte et inhumée secrètement, le comte aurait reporté son amour sur sa propre fille, et l'on conçoit alors ses inquiétudes et ses terreurs. Il la laissa dans la plus complète ignorance, s'arrangea de façon qu'elle ne pût parler à qui que ce fût; on sut, en effet, qu'elle resta comme un enfant toute sa vie et que son seul plaisir était de jouer avec des bijoux, qu'on trouva en fort grand nombre dans sa chambre. C'est elle qui aurait été inhumée en 1837; ce ne pouvait être en effet l'Ange Berthélemy de 1798. Cette cynique hypothèse ferait la fortune d'un romancier.

M. William Duckett a traduit dans tous ses détails cette singulière histoire dans le recueil : *Personnages énigmatiques, histoires mystérieuses* (Paris, Poulet-Malassis, 1861, 3 vol. in-8°).

EISINGA (Eise), conseiller d'Etat et astronome néerlandais, né en 1744, mort en 1828. Il inventa un planétaire remarquable par ses dimensions exceptionnelles et par son ingénieux mécanisme. Cet instrument, dont on a donné plusieurs descriptions détaillées, a été acheté par le gouvernement des Pays-Bas.

EISITÉRIES s. f. (ei-si-té-rî). Antiq. gr. Fêtes qu'on célébrait à Athènes le premier jour du mois hécatombéon, à l'occasion de l'installation des nouveaux archontes, en l'honneur de Jupiter et de Minerve.

EISK, ville maritime de la Russie, territoire des Cosaques du Don, sur la rive orientale de la mer d'Azof et à 80 kilom. O.-S.-O. de la ville d'Azof. Elle a été fondée par un ukase du 6 mars 1848, et, comme elle était destinée à être l'entrepôt des produits agricoles des contrées environnantes, de nombreux priviléges furent accordés à ses habitants, afin d'en accroître le nombre. Ils s'élèvent aujourd'hui au chiffre de 7,000 environ.

EISLEBEN, en latin *Islebia*, ville de Prusse, province de Saxe, régence et à 35 kilom. N.-O. de Mersebourg, ch.-l. du cercle de Mansfeld, sur la petite rivière de Bose; 11,756 hab. Lycée fondé par Luther deux jours avant sa mort, le 16 février 1546. Mines de cuivre et d'argent, fonderies; fabriques de salpêtre, de vitriol, de vert d'Eisleben, de potasse; tabac et bière renommée. Eisleben est la patrie de Luther et de Jean Agricola, son disciple; la maison où naquit le célèbre réformateur, le 10 novembre 1483, et où il mourut le 17 février 1546, fut détruite en grande partie par un incendie en 1689; elle a été restaurée et sert aujourd'hui de local à une école pour les orphelins pauvres. On y montre divers souvenirs de Luther, des autographes, des portraits, des bustes, etc. On peut voir en outre, dans l'église de Saint-André, la chaire où Luther a prêché, son buste, celui de Mélanchthon, et des monuments des comtes de Mansfeld, qui avaient un château à Eisleben. Dans l'église de Pierre-et-Paul, on conserve les fonts baptismaux où Luther fut baptisé, un morceau de son manteau et son bonnet de cuir. A peu de distance d'Eisleben, on rencontre les étangs de Mansfeld et le bois des Guelfes, où, le 11 février 1115, le comte Roger de Mansfeld fut tué dans une bataille contre les Saxons, qui remportèrent une victoire sur l'armée impériale.

EISLER (Tobie), théologien allemand, né à Nuremberg en 1683, mort à Helmstædt en 1753. Il étudia d'abord le droit à Altorf et à Halle et fut pendant sept ans secrétaire de cabinet de la duchesse douairière de Saxe-Eisenach. De retour à Nuremberg, il s'occupa exclusivement d'œuvres philanthropiques et se lia avec le mystique Teunhardt. Il fonda en 1735 à Helmstædt deux écoles des pauvres, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Le bien qu'il ne cessa de faire pendant toute sa vie ne l'empêcha pas d'avoir des ennemis, qui le traitaient de fanatique, on ne sait pourquoi. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Principes essentiels et observations pour l'étude de l'orthographe allemande* (Nuremberg et Altorf, 1718); le *Christianisme actuel confondu par les Turcs et les païens* (1720); *Instruction au sujet des saints anges; leur emploi, service et conduite auprès de l'homme, par demandes et par réponses* (1723).

EISLUMINANCE s. f. (è-slu-mi-nan-se — du lat. *in*, dans; *lumen, luminis*, lumière). Enluminure. ‖ Vieux mot.

EISPNOÏQUE adj. (eï-spno-i-ke — du gr. *eispnoê*, aspiration). Physiol. Qui a rapport à l'inhalation cutanée.

EISSAMP s. m. (è-san). Econ. rur. Se dit pour essaim dans quelques départements.

EISSAUGUE s. f. (è-sô-ghe). Pêch. Sorte de seine formée de deux ailes et d'une manche placée entre deux.

EISSIR v. n. ou intr. (è-sir — lat. *exire*, même sens). Sortir. ‖ Vieux mot. On a dit plus tard ISSIR.

EISSLING (Christophe), écrivain allemand, né à Nordlingen vers le commencement du XVIIe siècle. Il a écrit, entre autres ouvrages oubliés, un *Breviarium itineris Italiæ*, en allemand, malgré le titre latin (Nuremberg, 1664, in-8°). Cet ouvrage n'est pas dépourvu d'intérêt au point de vue de l'histoire des mœurs.

EISSPATH s. m. (è-spa — de l'allem. *eis*, glace, et *spath*, pierre). Minér. Silicate d'alumine naturel, appelé ainsi parce qu'il a la transparence de la glace. C'est l'*ice-spaz* des Anglais.

— **Encycl.** L'*eisspath* est fragile, à cassure imparfaitement lamellaire, à éclat vitreux. Sa couleur est un gris blanchâtre tirant sur le jaune. Sa pesanteur spécifique est de 2,436. Il raye le calcaire et est rayé par le quartz. Il cristallise en tables hexagonales ayant pour forme primitive un prisme oblique dont l'angle d'inclinaison est de 120°40'. On considère ce minéral comme une variété d'orthose vitreuse. D'après Thomson, il contiendrait 63,56 de silice, 34,06 d'alumine, 0,94 de chaux, 0,92 de peroxyde de fer, 0,03 de potasse et 0,37 d'eau. Il se trouve surtout dans les roches ignées de la Somma, au pied du Vésuve.

EIXO, petite ville de Portugal, province de Beira, comarca et à 38 kilom. S.-O. de Lamego, près de la rive droite de la Vouga; 3,197 hab.

EIZAC (Barech ou Baruch), rabbin et orateur, mort à Constantinople en 1664. Il a laissé un ouvrage qui, sous le titre de *Sem le Béni*, contient : 1° un recueil de discours sur le Pentateuque; 2° une explication littérale de quatre livres de l'Ecriture. La troisième partie qu'on lui a ajoutée n'a aucune valeur et appartient d'ailleurs, non pas à Eizac, mais à son neveu.

ÉJACULATEUR, TRICE adj. (é-ja-ku-la-teur, tri-se — rad. *éjaculer*). Anat. Qui sert à l'éjaculation : *Les muscles* ÉJACULATEURS. *Les canaux* ÉJACULATEURS.

— Par ext. Qui a rapport à quelque émission fluidique : *Les tortues et les autruches couvent leurs œufs de la seule vue, signe qu'ils y ont quelque vertu* ÉJACULATRICE. (Montaigne.)

— **Encycl.** Méd. Sous le nom d'*éjaculateurs*, on désigne les conduits qui vont des vésicules séminales au canal de l'urètre. Ces conduits ont une longueur de 0m,027. A leur sortie des vésicules, ils pénètrent dans la prostate, la traversent et viennent s'ouvrir à la face inférieure du canal de l'urètre. Ces canaux sont chargés d'amener le sperme de la vésicule séminale à l'intérieur du canal urétral. Ils sont formés d'un tissu épais et dense, très-contractile, et, par leur resserrement spasmodique au moment de l'acte vénérien, contribuent à produire le phénomène de l'éjaculation.

ÉJACULATION s. f. (é-ja-ku-la-sion — rad. *éjaculer*). Physiol. Emission énergique de quelques sécrétions, et particulièrement du sperme : *L'*ÉJACULATION *du sperme, de l'urine, de la salive. Certains carabes se défendent de leurs ennemis par l'*ÉJACULATION *d'une vapeur âcre. L'ascidie trouve un moyen de progression dans l'*ÉJACULATION *de l'eau qu'elle contient. Dans quelques espèces, comme le chien, l'urine subsiste mieux après l'*ÉJACULATION. (Cuv.)

— Par ext. Action de lancer vivement, de darder : *L'*ÉJACULATION *des traits par les machines de guerre.* ‖ Vieux en ce sens.

— Par anal. Eruption : *Il voulut suivre, dans un traîneau de louage, ce mystérieux lac de Wettnern, dont les profondeurs semblent troublées par des* ÉJACULATIONS *volcaniques.* (G. Sand.)

— Ascét. Courte prière, émise avec ferveur.

— Phys. anc. Emission, en parlant de la lumière : *L'*ÉJACULATION *de la lumière solaire.*

— **Encycl.** L'*éjaculation* ou émission du sperme est déterminée par la contraction des canaux éjaculateurs, celle des vésicules séminales, celle des canaux déférents, et probablement aussi par celle de l'épididyme. L'*éjaculation* est le dernier acte et le but du coït : elle coïncide, pour le mâle, avec la sensation voluptueuse qui n'est autre chose qu'un violent ébranlement nerveux. Chez l'homme bien portant, et surtout chez l'homme continent, l'excrétion du sperme se fait avec une grande énergie : le jet peut aller à plusieurs pieds de hauteur. Dans certains cas pathologiques, dans les maladies de la moelle, dans l'ataxie locomotrice, un des premiers symptômes éprouvés par les malades est le trouble de l'*éjaculation*, qui tantôt s'affaiblit et tantôt se produit trop rapidement, dès le début du coït. L'*éjaculation* étant un acte essentiellement involontaire, qui se produit par action réflexe du gland sur la moelle, on comprend ces perturbations dans les maladies médullaires. C'est par un mécanisme analogue que l'on se rend compte de l'*éjaculation* qui se produit au moment de la pendaison : la moelle, comprimée et tiraillée, agit directement sur les voies spermatiques dont elle détermine la contraction. Un moment avant le sperme, il passe dans le canal de l'urètre d'autres liquides fournis par les glandes de Cooper, par la prostate et par la membrane urétrale; ces liquides ont pour but de lubrifier les parois et d'empêcher le sperme, naturellement visqueux, d'y adhérer. D'autre part, à ce moment, le col de la vessie se contracte énergiquement et l'urine ne peut sortir. L'*éjaculation* est spéciale au mâle. On a cependant admis quelquefois une *éjaculation* chez la femme : c'est une excrétion rapide, parfois même sous forme de jet, qui se produit au moment du coït. Le liquide est fourni par les glandes vulvo-vaginales et est destiné à lubrifier les parties génitales externes de la femme.

ÉJACULATOIRE adj. (é-ja-ku-la-toi-re — rad. *éjaculer*). Physiol. Relatif à l'éjaculation du sperme : *Les organes* ÉJACULATOIRES.

ÉJACULÉ, ÉE (é-ja-ku-lé) part. passé du v. Ejaculer : *Du sperme* ÉJACULÉ.

ÉJACULER v. a. ou tr. (é-ja-ku-lé — du préf. *é*, et du lat. *jaculare*, darder). Physiol. Emettre vivement, lancer avec force au dehors, en parlant d'une sécrétion : *Ejaculer du sperme, de l'urine, de la salive. Certains reptiles* ÉJACULENT *une humeur caustique sur les personnes ou les animaux qui veulent les saisir.* (Acad.) ‖ Faire sortir de son corps : *Tantôt ces araignées se servaient d'un seul fil, tantôt elles en* ÉJACULAIENT *plusieurs, brillants comme la queue d'une comète.* (Walckenaër.) Cet emploi du mot ne paraît pas conforme à son étymologie.

— Absol. Emettre le sperme : *Ne pouvoir plus* ÉJACULER.

ÉJAMBÉ, ÉE (é-jan-bé) part. passé du v. Ejamber : *Du tabac* ÉJAMBÉ.

ÉJAMBER v. a. ou tr. (é-jan-bé — du préf. *é*, et de *jambe*, dans le sens de soutien, support). Techn. En parlant des feuilles de tabac, En détacher la côte longitudinale : EJAMBER *des feuilles de tabac. Après leur dîner, composé de patates hachées avec de la viande, ils* ÉJAMBAIENT *le tabac.* (E. Gonzalès.)

ÉJARD s. m. (é-jar). Bot. Nom qu'on donne à une variété d'érable, dans le midi de la France.

ÉJARRAGE s. m. (é-ja-ra-je — rad. *éjarrer*). Techn. Action d'éjarrer les peaux.

ÉJARRÉ, ÉE (é-ja-ré) part. passé du v. Ejarrer : *Des peaux* ÉJARRÉES.

ÉJARRER v. a. ou tr. (é-ja-ré — du préf. privat. *é*, et de *jarre*). Techn. Débarrasser de la jarre, en parlant des peaux : EJARRER *une peau de phoque, de castor.*

EJEA-DE-LOS-CABALLEROS, ville d'Espagne, province et à 80 kilom. N.-E. de Saragosse, ch.-l. de juridiction civile; 2,390 hab. Culture de l'olivier; élève importante de bêtes à cornes et à laine; productions agricoles abondantes et variées. Commerce de blé, de vin, de lin, de miel et de cire. Cette petite ville, bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle se réunissent deux petites rivières nommées Arba-de-Luesia et Arba-de-Biel, possède un hospice, trois églises, parmi lesquelles celle de San-Salvador est remarquable par son antiquité et son architecture. C'est la plus grande des *Cinco Villas* (les Cinq Villes), qui reçurent ce titre de Philippe V, en reconnaissance de l'assistance qu'elles avaient portée à ce prince pendant la guerre de la succession d'Espagne. Ce sont, outre Ejea, Castillo, Sodava, Sos et Tauste.

ÉJECTION s. f. (é-jèk-sion — du lat. *ejectio*, action de rejeter). Physiol. Action de rejeter, d'émettre au dehors les sécrétions excrémentielles : *L'*ÉJECTION *des urines, des matières fécales. La respiration facilite l'*ÉJECTION *des excréments en pressant les intestins.* (Boss.) ‖ Matières excrémentielles rejetées par éjection : *Je dis que ceux qui s'amusent à nos folies font comme les médecins qui regardent et épluchent les* ÉJECTIONS *des autres.* (Bér. de Verville.)

— Par anal. Matières provenant d'une éruption ou rejetées d'une manière quelconque : *On trouve dans les productions ou dans les* ÉJECTIONS *des volcans presque toutes les matières brutes ou minérales du globe.* (Buff.)

ÉJOINTÉ, ÉE (é-join-té) part. passé du v. Ejointer : *Oiseau* ÉJOINTÉ. *Ailes* ÉJOINTÉES.

ÉJOINTER v. a. ou tr. (é-join-té — du préf. *é*, et de *joint*). Rogner les ailes à : EJOINTER *un oiseau.*

ÉJOO s. m. (é-jo-o — nom japonais). Bot. Sorte de crin végétal produit par divers palmiers, et qu'on emploie en guise de chaume.

ÉJOUI, IE (é-jou-i) part. passé du v. Ejouir : *Un cœur* ÉJOUI.

ÉJOUIR v. a. ou tr. (é-jou-ir — du préf. *é*, et de *jouir*). Réjouir, donner de la joie à : *Cette nouvelle m'a* ÉJOUI *le cœur.* ‖ Vieux mot.

S'éjouir v. pr. Se réjouir, être joyeux : *Napoléon* S'ÉJOUISSAIT *dans les tempêtes.* (Chateaub.)

Chacun donne un coup à la bête;
Ses larmes ne sauraient la sauver du trépas;
On l'emporte, on la sale, on en fait maint repas
Dont maint voisin *s'éjouit* d'être.
LA FONTAINE.

‖ Se divertir, s'amuser, s'ébattre : *Des jeunes filles apportaient le fruit semainier du labeur pour* S'ÉJOUIR *à quelque danse de la patrie.* (Chateaub.) ‖ User pour son plaisir : ÉJOUISSEZ-VOUS *de tous sujets, sans en abuser.* (Bér. de Verville.)

ÉJOUISSANCE s. f. (é-jou-i-san-se — rad. *éjouir*). Action de s'éjouir, réjouissance. ‖ Vieux mot.

ÉJULATION s. f. (é-ju-la-sion — lat. *ejulatio;* de *ejulare*, sangloter). Néol. Plainte douloureuse, sanglots : *A la tête de la fosse, on laisse une espèce de trou ou de conduit aboutissant à l'oreille du cadavre, pour qu'il puisse entendre les gémissements, les* ÉJULATIONS *et les nénies de sa famille et de ses amis.* (Th. Gaut.)

EJUSDEM FARINÆ (*de la même farine, de la même pâte*). Expression latine qui s'emploie presque toujours en mauvaise part ou sous forme de plaisanterie. C'est ainsi que Molière fait dire à M. Purgon : « Ce qui me plaît en lui (Thomas Diafoirus, son fils), et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux principes de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle touchant la circulation du sang, et autres opinions *de la même farine.* » En voici quelques exemples :

« Pourriez-vous me dire si un certain livre édifiant contre les Buffon, Pope, Diderot, moi indigne et autres *ejusdem farinæ*, a un grand succès et s'il y a quelque profit à en tirer? Il serait bien doux de pouvoir se convertir sur cette lecture et de devoir son salut à l'auteur. »
VOLTAIRE.

« Est-ce que les savants hommes qui ont illustré cette académie, les Dacier, les Visconti, les Champollion, les de Sacy, les Burnouf, les Thierry, ont jamais passé leur temps à disserter sur les bonbons de la reine, comme vos académiciens sur les croquignoles et autres articles *ejusdem farinæ?* »
L. PEISSE.

« Un *dernier Caveau* a essayé de se lever tout récemment sur l'horizon parisien, sous la présidence de M. Albert Montémont, flanqué de quelques autres célébrités contemporaines *ejusdem farinæ*. La nouvelle société chantante, à supposer qu'elle existe encore, est une honnête fille qui vit à l'écart et fait peu parler d'elle. »
OURRY.

EKAMA (Corneille), mathématicien hollandais, né dans la Frise en 1773, mort en 1826. Fils d'un pasteur protestant, il devint pasteur lui-même, étudia les sciences avec beaucoup de succès, se fit recevoir docteur en philosophie (1809) et devint en 1805 professeur d'astronomie, de navigation, d'anatomie et de physiologie à Sierickzée. Ekama passa ensuite à Francker pour y enseigner les mêmes sciences (1809) et fut enfin attaché à l'université de Leyde (1811), dont il devint recteur. Il n'abandonna ses fonctions de pasteur que lorsqu'elles devinrent incompatibles avec les nouveaux devoirs qui lui étaient imposés comme professeur. Ce travailleur infatigable a beaucoup plus parlé qu'il n'a écrit, et ses ouvrages sont peu nombreux. On a de lui : *De Frisia, ingeniorum mathematicorum imprimis fertili* (1809), qui est son discours d'installation à Francker; *Pour l'utilité générale* (en allemand), solution du problème de H. Æneæ; *De insignium qui in scientia astronomica facti sunt progressuum fundamentis*, discours qu'il prononça à Leyde, en qualité de recteur.

EKATERINENBURG, ville de la Russie d'Asie. V. IEKATERINENBURG.

EKATERINODAR, ville de la Russie d'Europe. V. IEKATERINODAR.

EKATERINOGRAD, ville de la Russie d'Europe. V. IEKATERINOGRAD.

EKATERINOSLAW, ville de la Russie d'Europe. V. IEKATERINOSLAW.

EKEBERG (Charles-Gustave), navigateur et savant suédois, né en 1716, mort en 1784. Après avoir étudié la chimie, l'histoire naturelle, la médecine, les mathématiques, la physique, l'architecture navale, il s'embarqua comme médecin, puis comme pilote et enfin comme artilleur, visita l'Espagne et la Méditerranée, partit pour les Indes, séjourna à Canton pendant plus d'un an, devint lieutenant de vaisseau, puis capitaine. Il fit, outre un voyage à Terre-Neuve, qui fut sa dernière expédition, jusqu'à dix voyages dans les Indes, pour le service de la Compagnie des Indes, faisant gagner des sommes immenses à son pays, et s'occupant cependant avec beaucoup de zèle de l'avancement des sciences naturelles et de la géographie. Ce fut lui qui, avec des précautions infinies, réussit à apporter en Suède le premier arbre à thé, à la grande joie de l'illustre Linné. L'Académie des sciences de Stockholm le reçut au nombre de ses membres. Ekeberg a laissé quelques écrits : *Moyen facile d'inoculer la petite vérole*, ouvrage éminemment pratique et devenu populaire en Suède et en Russie; *Rapide compte rendu de l'économie agricole chez les Chinois* (1764); *Voyage aux Indes orientales exécuté dans les années* 1770 *et* 1771 (Stockholm, 1773). Il a de plus adressé à l'Académie des sciences de Stockholm huit mémoires intéressants sur des questions relatives aux sciences naturelles, à l'industrie, à la navigation. Le docteur Sparman lui a consacré, sous le nom d'*Ekebergia*, un genre d'arbres exotiques. Ce savant voyageur a enrichi de nouvelles connaissances la géographie, l'histoire naturelle et l'art de la navigation.

ÉKEBERGIE s. f. (é-ke-bèr-jî — de *Ekeberg*, natural. suédois). Bot. Genre d'arbres, de la famille des méliacées, comprenant deux espèces qui croissent au Sénégal et au Cap de Bonne-Espérance.

ÉKEBERGITE s. f. (é-ke-ber-ji-te — de *Ekeberg*, nom d'homme). Minér. Silicate double d'alumine et de chaux renfermant sur 100 parties, d'après une analyse d'Ekeberg lui-même, 46 de silice, 28,75 d'alumine, 15,59 de chaux, 1,25 de protoxyde de fer, 0,68 de magnésie, 2,25 de soude et 2,25 d'eau.

— **Encycl.** L'*ékebergite* est généralement considérée comme une variété de wernérite; ses cristaux appartiennent au système quadratique. Ils sont remarquables par leur tissu sensiblement lamelleux, leur éclat nacré ou vitreux et leur tendance à une sorte d'altération qui les rend opaques, légers et d'un aspect mat et terreux. Les cristaux, qui ont souvent une grande longueur, se groupent entre eux et s'entrelacent d'une manière irrégulière. Il en est qui sont déliés comme des aiguilles et d'autres qui atteignent la grosseur du pouce ou même celle du poing. L'*ékebergite* se rencontre en Finlande et à Hesselkulla, en Suède.

EKEBLAD (Claude, dit le *jeune*, comte D'), homme d'Etat suédois, né en 1708, mort en 1771. Il se distingua parmi les partisans des *chapeaux*, comme on appelait en Suède le parti français, entra dans la diplomatie et devint ambassadeur en Espagne, puis en France, où il resta jusqu'en 1746. De retour dans son pays, Ekeblad fut nommé conseiller de la chancellerie du royaume (1747) et chargé de la direction des affaires étrangères, puis devint grand maréchal, président de la chancellerie (1762). En 1766, il se retira des affaires avec son parti, et, s'il y rentra en 1769, il n'y prit plus désormais une part bien active. Ekeblad était membre de l'Académie des sciences et de celle des belles-lettres de Stockholm, chancelier de l'Académie d'Abo et membre du sénat.

EKENAS, bourg maritime de la Russie d'Europe, sur la côte septentrionale du golfe de Finlande, à 110 kilom. O. d'Helsingfors; 1,270 hab. Petit port de commerce; pêche active; commerce de bois. Le nom d'Ekenas signifie *Promontoire des chênes*, probablement d'un bois de chênes qui se trouve dans le voisinage.

ÉKEVIN s. m. (é-ke-vain). Forme ancienne du mot ÉCHEVIN.

EKHE ou **IGA**, rivière de la Mongolie, qui prend sa source dans la partie méridionale du lac Koussaigoul, par 50°28' latit. N. et 97°40' long. E., coule ensuite au S.-E. et se jette dans le Selenga, par 48°30' latit. N. et 101°40' long. E., après un cours d'environ 270 kilom., pendant lequel elle reçoit elle-même de nombreux affluents.

EKHKILI s. m. (èk-ki-li). Linguist. Idiome parlé par les Arabes de Mahrah, de Mirbât et de Zhéfar.

EKHIM-KHAN, ville de la Turquie d'Asie, pachalik et à 225 kilom. E. de Sivas, près de la jonction du Kamak avec l'Euphrate; pop. de 2,000 à 2,500 hab. Elle renferme des maisons en briques d'une construction passable, un caravansérail et une mosquée.

ÉKIAM s. m. (é-ki-amm). Sacrifice d'un bélier, par lequel les brahmes prétendent effacer les péchés des personnes qui le font offrir. ‖ On dit aussi ÉGUIAM.

— **Encycl.** L'*ékiam* est le plus fameux et le plus méritoire des sacrifices que les brahmes indous puissent offrir à la divinité. La personne qui l'offre ou qui le fait offrir peut compter sur l'affluence des biens temporels et sur l'absolution totale des péchés qu'elle a commis. Il ne fallait rien moins que des avantages d'une telle importance pour déterminer les brahmes à surmonter l'horreur que leur inspire la destruction d'une créature animée. L'*ékiam*, où la victime offerte est un animal, est la seule circonstance dans laquelle les brahmes puissent, sans scrupule, priver de l'existence un être vivant; et encore, pour surmonter l'horreur que leur cause l'effusion du sang, ils assomment ou étouffent l'animal, au lieu de l'égorger. Aux brahmes seuls appartient le privilége exclusif de faire l'*ékiam;* les autres castes ne peuvent pas même y assister; mais, par une grâce spéciale, elles sont autorisées à fournir aux dépenses qu'il exige. Ces dépenses sont très-considérables, car il se rend à cette solennité une foule de brahmes, à chacun desquels celui qui offre l'*ékiam* est tenu de faire un présent. Au reste, ce sacrifice a lieu rarement, attendu que peu de personnes peuvent ou veulent supporter les frais énormes qu'il entraîne.

Voici les principales cérémonies qui s'y observent. Celui qui doit présider à l'*ékiam* fait annoncer dans toute la province le jour assigné pour le sacrifice et invite tous les brahmes à y assister. Il faut qu'il s'y trouve des brahmes des quatre védams; s'il ne s'en présentait aucun de l'une de ces classes, on serait obligé de remettre la solennité. Les sudras, quelle que soit leur dignité, les brahmes infirmes ou qui ont quelque vice corporel, et enfin les brahmes veufs, ne peuvent y être reçus. On fait choix d'un bélier qui a été préalablement soumis à l'inspection la plus minutieuse; il faut qu'il soit parfaitement blanc, âgé de trois ans environ, gras et bien conformé sous tous les rapports. Le pourohita ou brahme officiant proclame le moment favorable pour commencer la cérémonie; les autres brahmes, quelquefois réunis au nombre de plus de deux mille, s'empressent de se rendre au lieu indiqué. On creuse d'abord une fosse; après le homam, sacrifice ayant le feu pour objet et offert tantôt au soleil en particulier, tantôt aux planètes en général, et autres actes préparatoires d'usage, un grand feu est allumé et on l'entretient en y jetant des morceaux de bois tirés des arbres sacrés appelés assouatta, alai, itcham, porsou, et une grande quantité d'herbe sainte appelée darba. On arrose le tout avec du beurre liquide ou ghi, qui fait monter la flamme à une grande élévation. Cependant, le pourohita récite à haute voix des mautrams ou formules consacrées, dont quelques-unes sont répétées, confusément et à grands cris, par les assis-

tants. Le bélier est amené au milieu de l'assemblée; on le frotte d'huile, on le met dans un bain, puis on le colore avec des akchattas; on pare de guirlandes de fleurs son corps et ses cornes; on le lie fortement avec des cordes faites de darba; en même temps, le pourohita récite plusieurs mautrams, dont l'effet, dit-on, est de tuer la victime; on supplée à l'insuffisance de ce moyen en bouchant les narines, les oreilles et la bouche de l'animal, sur lequel les brahmes font pleuvoir les coups de poing, tandis que l'un d'eux lui appuie fortement le genou sur le cou. Le pourohita et les assistants récitent en tumulte des mautrams qui sont censés posséder la vertu d'accélérer la mort de la victime et de la lui procurer sans douleur. Ce serait un très-mauvais présage si le bélier poussait le moindre bêlement pendant qu'on lui fait endurer ces tortures. Dès que l'animal est mort, le pourohita lui ouvre le ventre, en arrache le péritoine avec la graisse, et tient le tout suspendu sur le feu, afin que cette graisse y dégoutte à mesure qu'elle se fond. La victime est ensuite écorchée et hachée en morceaux qu'on fait frire dans du beurre, et dont une partie est jetée au feu, en forme d'oblation; le reste est partagé entre le brahme qui a présidé au sacrifice et la personne qui en supporte la dépense. Celle-ci distribue sa portion aux brahmes présents, qui s'arrachent les morceaux des mains et les dévorent comme quelque chose de sacré qui doit leur porter bonheur. C'est le seul cas où les brahmes puissent sans crime manger de ce qui a eu vie. On offre ensuite au feu, pour neiveddiam ou offrande, du riz bouilli et du riz cru, mondé et bien lavé. Toutes ces cérémonies et un grand nombre d'autres étant terminées, on donne aux brahmes du bétel, qui avait été auparavant placé tout autour du feu. Enfin, la personne aux dépens de laquelle se fait le sacrifice distribue des présents, en argent et en toiles, aux assistants, selon le rang et la dignité de chacun.

EKINS (Jeffery), théologien anglais, mort en 1791. Après avoir fait ses études à Eton et à Cambridge, il devint successivement recteur à Sedgefield et à Morpeth, puis doyen de Carlisle. Il est auteur d'une traduction des *Amours de Médée et de Jason* (1771) d'Apollonius de Rhodes et d'un poëme sur le mariage de George III avec la reine Charlotte.

EKKARD (Frédéric), savant et littérateur suédois, né en 1744 dans le Slesvig, mort en 1819. Il fut attaché comme employé à la bibliothèque de Gœttingue (1775-1781) et à la grande bibliothèque de Copenhague (1784-1814). Ses principaux ouvrages sont : *Sur la littérature, les universités, etc.* (Copenhague); *Plan d'une institution pour les filles pauvres* (Copenhague, 1788); *Sur l'Islande et sur ses habitants* (Copenhague, 1813-1815). Il a aussi édité plusieurs catalogues de grandes bibliothèques.

EKKOPTOGASTER s. m. (èk-ko-pto-ga-stèr). Entom. Syn. d'ECCOPTOGASTRE.

EKRON, une des cinq villes principales des Philistins. Les quatre autres étaient Ascalon, Gaza, Asdod et Gath. Ekron était située sur la frontière N.-E. du pays des Philistins. L'emplacement de l'ancienne ville est occupé encore aujourd'hui par un grand village qui porte le nom d'Akir.

EKSIR. Mot arabe qui signifie *chimie*; en ajoutant l'article arabe *al* ou *el*, on obtient *eleksir*, d'où nous avons fait notre mot *élixir* en changeant le second *e* en *i* et en remplaçant le groupe *ks* par la lettre double *x*.

EKSTROEM (Daniel), mécanicien suédois, né en 1711, mort à Stockholm en 1755. Il commença par être apprenti jardinier, puis apprenti mécanicien, devint un très-habile ouvrier, alla étudier les mathématiques à Upsal, s'y fit de puissants protecteurs et fut envoyé par eux en Angleterre, pour s'y perfectionner auprès du célèbre Graham. Il vint ensuite à Paris et après un court séjour dans cette ville regagna la Suède (1741), qu'il dota d'une immense quantité d'instruments de précision, dont elle était alors dépourvue. Le roi, pour qui il avait eu occasion de travailler, le nomma directeur de la fabrique royale d'instruments de mathématiques (1751); mais l'ingénieux et savant mécanicien ne jouit pas longtemps de cette place; il mourut dans la force de l'âge, léguant ses ateliers à l'Etat. Il avait écrit trois Mémoires pour l'Académie des sciences de Stockholm, qui l'avait admis en 1742 au nombre de ses membres.

EKSTROMER (Carl-Johann D'), médecin suédois, né le 3 octobre 1793 à Rådenfors-Brug, dans le Dalsland. En 1813, il fut nommé chirurgien des armées, qu'il suivit en cette qualité en Allemagne et en Norvége. De 1819 à 1821, il fit plusieurs voyages aux frais de l'Etat, et, de retour dans sa patrie, il fut, bien qu'âgé seulement de vingt-huit ans, nommé médecin du roi et chirurgien principal de l'hôpital Séraphine. Depuis, il a reçu le titre de directeur général des hôpitaux suédois et a deux fois siégé à la Diète. Il a été pendant quelque temps l'éditeur du *Medicinsk Tidning* et a écrit de nombreux mémoires de médecine et de chirurgie.

EL s. m. (èl). Métrol. Nom du mètre dans les Pays-Bas.

EL pron. pers. m. (èl — lat. *ille*, même sens). Lui, le. ‖ Au, dans le. ‖ Vieux mot dont nous avons conservé le féminin ELLE.

É-LA s. m. (é-la). Mus. Terme qui désignait autrefois le *mi*, lorsqu'il se chantait sur la syllabe *la*, la note *mi* étant appelée *e* dans la gamme alphabétique.

ELA, roi d'Israël. Il succéda à son père Baasa vers 919 av. J.-C. Pendant qu'il faisait le siége de Gabaath, ville des Philistins, Zamri, l'un de ses généraux, l'attira loin de sa garde, l'assassina, se fit proclamer roi et mit à mort toute la famille d'Ela, à l'exception de son fils Osée, qui monta plus tard sur le trône de ses pères.

ÉLABORABLE adj. (é-la-bo-ra-ble — rad. *élaborer*). Physiol. Qui peut être élaboré : *Des sucs* ÉLABORABLES.

ÉLABORANT (é-la-bo-ran) part. prés. du v. Elaborer : *En* ÉLABORANT *une idée on ne peut manquer d'en découvrir d'autres.*

ÉLABORANT, ANTE adj. (é-la-bo-ran, an-te — rad. *élaborer*). Physiol. Qui élabore, qui est propre à l'élaboration : *Le travail* ÉLABORANT *de l'estomac.*

ÉLABORATEUR, TRICE adj. (é-la-bo-ra-teur, tri-se — rad. *élaborer*). Physiol. Qui produit l'élaboration : *Les organes* ÉLABORATEURS.

ÉLABORATION s. f. (é-la-bo-ra-sion — lat. *elaboratio*; du préf. *e*, et de *laborare*, travailler). Action d'élaborer, travail graduel : *L'*ÉLABORATION *d'un livre. Les idiomes les plus beaux et les plus riches sont sortis avec toutes leurs ressources d'une* ÉLABORATION *silencieuse et qui s'ignorait elle-même.* (Renan.)

— Fig. Préparation graduelle : *Le* XVIIIe *siècle tout entier fut employé à l'*ÉLABORATION *de cette idée.* (Proudh.)

— Physiol. Travail intérieur qui rend les aliments assimilables : *L'*ÉLABORATION *est un acte intermédiaire entre l'absorption et l'assimilation.* (F. Pillon.) *Sans aspiration, plus d'expiration; car sans aspiration, plus d'*ÉLABORATION. (Raspail.) ‖ Travail analogue dans les végétaux : *L'*ÉLABORATION *de la séve.*

ÉLABORÉ, ÉE (é-la-bo-ré) part. passé du v. Elaborer. Préparé, travaillé, formé de longue main et avec soin : *Les frelons mangent le miel* ÉLABORÉ *par les abeilles. De tous les idiomes tartares, l'ottoman est le plus* ÉLABORÉ. (A. Maury.)

— Fig. Lentement préparé, étudié : *Une idée amoureusement* ÉLABORÉE.

— Physiol. Rendre assimilable, en parlant des aliments ou des sucs végétaux : *Les aliments sont* ÉLABORÉS *dans l'estomac et les intestins.* ‖ Par anal. *La pensée est* ÉLABORÉE *par le système nerveux, comme le chyme par l'estomac.* (Raspail.)

ÉLABORER v. a. ou tr. (é-la-bo-ré — lat. *elaborare*; du préf. *e*, et de *laborare*, travailler). Travailler de longue main : ÉLABORER *des matériaux.*

Malgré la pureté du vers qu'il *élabore*,
Sa longue Dunciade est un peu longue encore.
DE PIIS.

‖ On a dit autrefois ÉLABOURER.

— Fig. Préparer, perfectionner progressivement : ÉLABORER *une idée, un projet.*

Je veux voir le vieux monde *élaborer* le crime
Sous le marteau pesant de la Fatalité.
TH. DE BANVILLE.

— Physiol. Rendre assimilable : *L'estomac* ÉLABORE *les aliments. Les organes qui* ÉLABORENT *la séve.* ‖ Transformer une matière animale en une matière d'une autre nature : *Le foie* ÉLABORE *la bile. Tout tissu interne aspire et* ÉLABORE *l'air.* (Raspail.)

S'élaborer v. pr. Etre élaboré, travaillé, préparé : *Une loi sur la presse* S'ÉLABORE *en ce moment.*

— Fig. Se former, se préparer, se perfectionner : *L'esprit humain, moins étendu, moins noyé parmi les opinions vulgaires*, S'ÉLABORE *et fermente mieux dans la tranquille solitude.* (J.-J. Rouss.) *La responsabilité est le creuset où* S'ÉLABORE *l'expérience.* (F. Bastiat.) *L'Europe est un grand atelier où* S'ÉLABORE *en commun le grand œuvre de la civilisation.* (V. Hugo.) *Dans le sommeil, nos perceptions* S'ÉLABORENT *au point de devenir une force potentielle de notre être.* (P. Leroux.) *La société ancienne se liquide dans le doute, la nouvelle* S'ÉLABORE *dans la confusion.* (C. Dollfus.)

— Physiol. Etre transformé en suc assimilable ou en matière d'une nouvelle nature : *Les aliments* S'ÉLABORENT *dans l'estomac. La bile* S'ÉLABORE *dans le foie.*

ELABOUGA, ville de la Russie d'Europe, à 370 kilom. N.-E. de Viatka, sur la rive droite de la Cama, ch.-l. de district de son nom; 3,000 hab. Le district d'Elabouga est en grande partie couvert de forêts de sapins; on y cultive seulement les oignons, qui y sont l'objet d'un commerce important.

ÉLABRÉ, ÉE adj. (é-la-bré — du préf. privat. *é*, et de *labre*). Entom. Qui n'a pas de labre : *Aranéide* ÉLABRÉE.

ÉLACATE s. m. (é-la-ka-te — du gr. *élakatê*, quenouille). Ichthyol. Genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des scombéroïdes, comprenant des espèces de l'Inde et des mers d'Amérique.

ÉLACATIES s. f. pl. (é-la-ka-tî). Antiq. gr. Fête qui se célébrait en Laconie, en l'honneur d'Elacatus, favori d'Hercule.

ÉLACHESTE s. m. (é-la-kè-ste — du gr. *elachistos*, très-petit). Entom. Genre d'insectes hyménoptères térébrants, de la tribu des chalcides. ‖ Syn. d'ENTÉDON.

ÉLACHIE s. f. (é-la-kî — du gr. *elachus*, petit). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, comprenant une seule espèce peu connue, qui croît en Chine.

ÉLACHISTE s. f. (é-la-ki-ste — du gr. *elachistos*, très-petit). Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, voisin des teignes et renfermant une cinquantaine d'espèces : *Les* ÉLACHISTES *sont les plus petits lépidoptères connus.* (Duponchel.)

— **Encycl.** Les *élachistes* sont caractérisées par des antennes filiformes, épaissies à la base; des palpes labiales à peine distinctes; la trompe nulle; la tête très-velue; l'abdomen court; les ailes frangées, les antérieures ovalaires, les postérieures filiformes. Ces lépidoptères nocturnes sont les plus petits de tous les papillons; de là leur nom générique; leur envergure varie d'un demi-centimètre à un centimètre, mais leurs formes sont des plus élégantes, et ils sont parés de couleurs qui rappellent, par leur vivacité et leur éclat, les métaux les plus précieux. Aussi Duponchel a-t-il dit avec raison que les *élachistes* sont, parmi les lépidoptères, ce que sont les colibris et les oiseaux-mouches parmi les oiseaux. Leurs chenilles, également très-petites, peuvent facilement se loger, creuser leurs galeries et se transformer en chrysalides dans l'épaisseur d'une feuille, dont elles rongent le parenchyme sans toucher aux deux épidermes, ce qui justifie le nom vulgaire de *chenilles mineuses.* Mais toutes les espèces ne se comportent pas de cette manière. Plusieurs rongent à la fois le parenchyme et l'épiderme des feuilles, en s'abritant sous un tissu parcheminé, mince, mais serré, et, arrivées à leur entier développement, quittent leur demeure pour se filer une petite coque en forme de grain de blé, qu'elles fixent au premier objet qu'elles rencontrent. D'autres encore se trouvent, au printemps, dans l'intérieur des jeunes pousses du frêne, dont elles dévorent les feuilles; elles creusent de petites galeries sous l'écorce et pratiquent parfois dans celle-ci de petits trous par lesquels elles projettent une poussière composée de leurs excréments et de fragments du végétal qu'elles détachent avec leurs dents; pendant l'automne, elles vivent en mineuses dans les feuilles, et l'hiver elles se retirent dans l'intérieur des bourgeons, où elles passent toute la mauvaise saison sans manger. Les chenilles des *élachistes* ont le corps tellement transparent qu'on peut à la loupe voir leur organisation intérieure. Ce genre comprend plus de cent espèces, dont la majeure partie habite l'Europe, et dont plusieurs, malgré leur petite taille, causent à l'agriculture de graves dommages. Voici les plus intéressantes. — *L'élachiste* de l'olivier, qui vit dans les feuilles de cet arbre, a pendant longtemps été confondue avec l'œcophore de l'olivier, qui se trouve dans l'intérieur des fruits. On doit à Boyer de Fons-Colombe d'avoir nettement distingué ces deux insectes, et voici un extrait de son mémoire sur le premier, le seul dont nous ayons à nous occuper ici : « Dès la fin de l'hiver, on aperçoit facilement, sur la face supérieure d'un grand nombre de feuilles de l'olivier, des taches irrégulières brunes. Si l'on examine le dessous de la feuille, on voit facilement, à l'endroit correspondant, un trou presque imperceptible, entouré de quelques excréments. La petite chenille dont cette tache signale l'habitation, et qui n'est pas plus épaisse qu'un gros fil, vit entre les deux surfaces de la feuille et se nourrit de son parenchyme. Elle quitte souvent cette retraite vers la fin de sa vie, et se loge alors, à l'aide de quelques fils de soie, entre les bourgeons et les jeunes feuilles, le long des pousses les plus tendres, qu'elle ronge et détruit. La petite taille de cette chenille n'empêche pas qu'elle ne devienne très-nuisible, à cause de sa grande multiplication; elle se change en chrysalide ordinairement à la fin de mars; quelquefois on la trouve encore dans son premier état vers le milieu du mois suivant, sans doute selon que les chaleurs sont plus ou moins précoces. Probablement, dans l'état de liberté, c'est dans les gerçures de l'écorce de l'arbre qu'elle abrite sa coque. » Cette *élachiste* se trouve dans tous les pays où croît l'olivier; mais elle varie beaucoup en nombre, suivant les années et les circonstances climatériques. Comme elle fait beaucoup de mal aux oliviers, on a dû se préoccuper des moyens propres, sinon à empêcher, du moins à atténuer le plus possible ses ravages. « Mais, ajoute Boyer de Fons-Colombe, les moyens d'atteindre de si petits animaux ne sont faciles ni à trouver ni à pratiquer. Dans les pays où les oliviers ne sont pas très-grands, on pourrait, les années où la mineuse (*élachiste*) paraît en plus grand nombre, cueillir les feuilles tarées, qui sont faciles à reconnaître, avant le mois de mars, et les brûler sur-le-champ. Mais il faudrait que l'autorité locale intervînt pour faire exécuter généralement cette opération; sans cela, l'insecte n'étant pas extirpé partout, les teignes du voisin négligent viendraient de nouveau apporter le mal aux oliviers du propriétaire plus soigneux. Ce remède, le seul qu'on puisse indiquer, devient impraticable dans les localités où ces arbres sont très-grands, et malheureusement ce sont les contrées qui souffrent le plus des ravages de la mineuse. » On a conseillé encore l'emploi des feux nocturnes, où cet insecte viendrait se brûler, comme la pyrale de la vigne; mais Duponchel met en doute l'efficacité de ce procédé, dont les résultats ne seraient pas en rapport avec la dépense qu'il occasionnerait. Il est à remarquer que cette tinéite saute très-fortement. *L'élachiste* du caféier est une des plus petites espèces; elle est très-commune aux Antilles, notamment à la Guadeloupe. Ses chenilles, longues à peine d'un demi-centimètre, attaquent les feuilles des caféiers, dont elles rongent le parenchyme; puis elles percent l'épiderme de l'une des faces, ordinairement de la face inférieure, et se filent une sorte de tente formée d'un réseau léger, au centre de laquelle est un petit cocon blanc, ovoïde, où la chenille passe à l'état de chrysalide. Ce petit papillon est très-agile; il produit plusieurs générations dans l'année; par sa prodigieuse multiplication, il cause de grands dégâts dans les plantations de caféiers. Dans certaines années, il est attaqué lui-même par des parasites, et alors on s'aperçoit à peine de sa présence. Mais, lorsque ces auxiliaires viennent à manquer, l'homme est obligé d'intervenir, s'il veut conserver ses récoltes. Le meilleur moyen, d'après MM. Perrotet et Guérin-Méneville, serait de sacrifier pour une année les branches et les feuilles atteintes, en ne conservant que les moins malades de ces organes, pour maintenir la circulation de la séve et la vie du végétal; on choisirait la saison où la température est la plus basse, parce qu'alors les chenilles et les papillons sont engourdis et que l'éclosion des chrysalides se trouve retardée. On pourrait aussi, au moment des pluies abondantes, secouer les rameaux pour faire tomber les insectes, qui, ayant leurs ailes mouillées et collées, seraient incapables de voler et de se relever de terre, et ne tarderaient pas à périr. Enfin, on a proposé l'emploi des feux nocturnes. Mais ces procédés, dont le premier est encore le plus efficace, devraient être appliqués par les planteurs avec un ensemble parfait. Nous ne ferons que nommer *l'élachiste* de Linné, qui se trouve dans les vergers; *l'élachiste* cygne, qui fréquente les bois et les buissons; *l'élachiste* alouette, ainsi nommée à cause de ses couleurs, et qui habite le nord de la France; *l'élachiste* de Curtis, qu'on trouve sur les frênes, aux environs de Paris; *l'élachiste* du genêt, qui recherche surtout les bois où se trouvent des noisetiers, et *l'élachiste* lascive, qui est assez commune au printemps dans l'herbe des prairies. Forcé de nous restreindre dans l'énumération des espèces, nous devons toutefois mentionner encore *l'élachiste* du nerprun, dont la chenille, quand elle a acquis toute sa croissance, est à peine longue de 3 millimètres; on en trouve quelquefois jusqu'à douze sur ou plutôt sous une même feuille; cette espèce habite l'Allemagne. *L'élachiste* de Blanckaart, dont l'envergure ne dépasse pas 4 millimètres, est une des plus jolies espèces, par ses reflets métalliques; elle est répandue dans presque toute l'Europe; sa chenille vit dans les feuilles du bouleau, du prunellier et de plusieurs arbustes. Enfin, *l'élachiste* de l'orme ressemble beaucoup à la précédente, mais elle a une taille presque double; sa chenille vit dans les feuilles de l'orme et du bouleau.

ÉLACHISTÉE s. f. (é-la-ki-sté — du gr. *elachistos*, très-petit). Bot. Genre d'algues marines, voisin des conferves.

— **Encycl.** Pour la plupart des naturalistes, les *élachistées* sont un genre d'algues parasites sur *l'himanthalia lorea*, tandis que d'autres phycologues les considèrent non pas comme un genre, mais comme une hypertrophie du tissu de la plante nourrice. Fries a appliqué ce nom à d'autres algues qu'on avait laissées jusqu'ici parmi les conferves. Voici la définition qu'en donne Areschoug : couche hypothallodique adnée à la matrice, c'est-à-dire à la plante sur laquelle vit cette fausse parasite, et composée de cellules plus ou moins rectangulaires ou oblongues, souvent disposées en séries ramifiées et soudées ensemble; fronde composée elle-même de filaments simples, d'abord réunis, puis libres, articulés, s'élevant de la couche adnée; spores oblongues ou obovoïdes, sessiles entre les filaments.

ÉLACHOTHAMNE s. m. (é-la-ko-ta-mne — du gr. *elachus*, petit; *thamnos*, touffe). Bot. Genre d'arbustes, de la famille des composées et de la tribu des astérées, comprenant une seule espèce, qui croît en Australie.

ÉLACHYPTÈRE ou **ÉLACHIPTÈRE** s. f. (é-la-ki-ptè-re — du gr. *elachus*, petit; *pteron*, aile). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches, dont l'espèce type habite le nord de la France et l'Allemagne.

EL ADAM s. m. (è-la-damm). Nom arabe du corps de la selle en usage chez les cavaliers algériens.

ELÆAGNE, ELÆAGNÉ, ELÆAGNOÏDE, etc. V. ELÉAGNE, ÉLÉAGNÉ, ÉLÉAGNOÏDE, etc., et de même par *élé* les mots en *élæ* qui ne se trouvent pas ici.

ÉLÆÉRINE s. f. (é-lé-é-ri-ne — du gr. *elaion*, huile; *erion*, laine). Chim. Principe du suint qui est voisin de l'oléine.

ÉLÆIS s. f. (é-lé-iss). Bot. Genre d'arbres, de la famille des palmiers.

— **Encycl.** Le genre *élæis* a été créé par Jacquin pour classer les arbres de l'Afrique et de l'Amérique tropicales offrant pour caractères essentiels : fleurs monoïques, spathe monophylle; périanthe double, chacun ayant six divisions; six étamines; un ovaire à gros style; stigmate trilobé; drupe charnu, fibreux, anguleux. Ces palmiers croissent dans les lieux chauds et dans les terrains argileux et calcaires; leur stipe est de hauteur médiocre, épais, dressé ou décombant, couronné par la base des pétioles; fronde ample à pétioles épais et bordés de dents épineuses primées, à pinnules rigides; spadices en corymbes rameux, à fleurs sortant des fovéoles des rameaux. Fleurs mâles, imbriquées; fleurs femelles, éparses; drupes charnus, jaunes, orangés ou rouges. Le nombre des espèces de ce genre est peu considérable; la médecine et la pharmacie tirent cependant une grande utilité d'une *elæis* par les produits qu'elle fournit : c'est *l'elæis Guineensis*. *L'elæis Guineensis* de Linné est un superbe palmier qui couvre toute la côte occidentale de l'Afrique, particulièrement la Guinée. On le retrouve sous les zones équinoxiales des Antilles et à la Guyane, où il abonde au sein des forêts, dans les lieux montagneux. Les indigènes l'y connaissent sous le nom d'avoira, de palmier avoira, d'aoura. Quelques botanistes pensent que l'Amérique n'est pas sa patrie, et ils y expliquent son abondance par la dissémination des fruits ou des graines par l'océan. Cette belle monocotylédonée phanérogame monte fort haut. Son stipe est hérissé de débris de pétioles et d'épines. Le fruit drupacé est de la grosseur d'une noix et d'un jaune doré, formé d'un sarcocarpe fibreux et huileux et d'un noyau très-dur qui renferme une amande grasse et solide. Ce fruit contient donc deux huiles différentes et qui sont extraites séparément. L'huile du sarcocarpe est jaune, odorante, toujours liquide en Afrique ou à la Guyane, ce qui fait qu'on lui donne le nom d'huile de palme et qu'on l'emploie à tous les usages de l'huile, tandis que celle qu'on retire de l'amande est blanche, solide, et sert aux mêmes usages que le beurre. Cette dernière, beaucoup moins abondante que l'autre, ne vient pas en Europe; mais la première est aujourd'hui importée en quantité très-considérable en Angleterre et en France, où elle sert à la fabrication des savons.

L'huile de palme, telle que le commerce la fournit, est solide, de la consistance du beurre et d'un jaune orangé. Elle présente une saveur douce et parfumée et une odeur d'iris; elle fond à 29° et est alors très-fluide et d'une couleur jaune orangé. Sa saponification est facile; son savon est jaune. Elle se compose de deux éthers de la glycérine, l'oléine et la palmitine, qui fournit, par saponification, l'acide palmitique isomère de l'acide éthalique. L'huile de palme n'entre pas dans la composition du baume nerval, comme le prétendent quelques personnes, mais elle doit entrer dans la préparation de l'emplâtre diapalme. Ses propriétés physiologiques sont celles des corps gras ordinaires. C'est à tort qu'on lui a donné le nom de beurre de galam ou de bambouc, car on sait que cette substance est fournie par le *bassia Parkii* de la famille des sapotées.

ÉLAÈNE s. m. (é-la-è-ne — du gr. *elaion*, huile). Chim. Carbure d'hydrogène qu'on obtient en distillant l'acide métoléique ou l'acide hydroléique, et qui a pour formule $C^{18}H^{18}$.

ELÆO ou **ELÉO** (du gr. *elaion*, huile). Mot qui entre dans la formation de certains mots composés et qui sert de racine à quelques expressions scientifiques : élæorine, élæolithe, élæomètre, élæoptère, élaïdine, élaïdique, élaïsse, élaïque, éléolé, éléophage, éléoptène, etc. C'est probablement dans la racine sanscrite *li* (liquéfier, rendre liquide) qu'il faut chercher l'étymologie du grec *elaion* (huile) et *elaia* (olivier), du latin *oliva* (olive) et *oleum* (huile), du gothique *alev*, de l'ancien haut allemand *olei*, du lithuanien *alejus*, du bohémien *olej*. Cette racine a donné un certain nombre de dérivés. V. LIQUEUR.

ÉLÆODIQUE adj. (é-lé-o-di-ke — du gr. *elaiôdês*, huileux). Chim. Se dit d'un acide appelé aussi OLÉORICINIQUE ou OLÉIDIQUE, produit liquide de la distillation et de la saponification de l'huile de ricin.

ÉLÆOLITHE s. f. (é-lé-o-li-te — du gr. *elaion*, huile, et *lithos*, pierre). Minér. Silicate alumineux de soude naturel, ainsi appelé à cause de son éclat, qui est gras et huileux. C'est le *fettstein* de Werner, nommé *pierre grasse* dans le langage vulgaire. V. NÉPHÉLINE.

ÉLÆOMÈTRE s. m. (é-lé-o-mè-tre — du gr. *elaion*, huile; *metron*, mesure). Phys. Sorte d'aréomètre qui sert à évaluer la densité des huiles. ‖ On dit aussi, mais plus rarement, OLÉOMÈTRE, ÉLAIOMÈTRE.

— **Encycl.** V. OLÉOMÈTRE.

ÉLÆOTHÈSE s. f. (é-lé-o-tè-ze — du gr. *elaiothesion*, même sens). Nom que les Grecs et les Romains donnaient à une chambre de leurs bains, dans laquelle ils gardaient les huiles et les parfums dont ils avaient l'habitude de se servir.

— **Encycl.** *L'élæothèse* était, dans les grands bains publics, la dernière chambre à main gauche, et touchait au *frigidarium*; dans les bains particuliers, elle n'existait pas, et c'était dans la chambre d'eau tiède, ou *tepidarium*, qu'on se parfumait. Bernard de Montfaucon, dans *l'Antiquité expliquée*, énumère les huiles et les parfums dont les anciens se servaient et qu'ils gardaient dans des urnes rangées sur les rayons de *l'élæothèse*.

É-LA-FA s. m. (é-la-fa). Mus. anc. Notation qui indiquait autrefois le ton de *mi* bémol : *Cors en* É-LA-FA.

EL-AFOULÉH, village de Palestine, entre Nazareth et Djénin, a été le théâtre du brillant fait d'armes connu sous le nom de bataille du mont Thabor.

ÉLAGABALE, empereur romain. V. HÉLIOGABALE.

ÉLAGAGE s. m. (é-la-ga-je — rad. *élaguer*). Agric. Action d'élaguer, de couper les branches inutiles des arbres : *L'*ÉLAGAGE *s'applique rarement aux bois et forêts et jamais aux arbres résineux.* (Raspail.) *L'*ÉLAGAGE *est souvent utile.* (Bosc.) ‖ Branches coupées dans cette opération : *Laissez aux bûcherons l'*ÉLAGAGE *des arbres.*

— Par anal. Suppression d'objets inutiles : *Un peu d'*ÉLAGAGE *ne ferait pas de mal à ce livre.*

— **Encycl.** *L'élagage* est pour les arbres forestiers ou d'alignement ce que la taille est pour les arbres fruitiers. Cette opération a un double but : donner au sujet une forme régulière; obtenir la plus grande longueur possible de tige droite et unie. Sans elle, les arbres pousseraient moins en hauteur et la cime deviendrait noueuse et irrégulière, par suite du développement exagéré des branches latérales. La suppression intelligente et raisonnée de celles-ci devient donc nécessaire. Elle n'est du reste qu'une imitation, ou pour mieux dire un perfectionnement de ce qui se passe dans la nature. Qu'arrive-t-il, en effet, dans un massif forestier d'un certain âge et serré convenablement? Les branches inférieures des arbres, privées de l'accès de la lumière, qui est indispensable à la végétation, s'étiolent, se dessèchent et tombent. Les sujets qui peuplent les futaies ou les grands taillis s'élaguent donc ainsi naturellement de bas en haut. Il n'en est plus de même des baliveaux qu'on réserve dans les coupes, ni, à plus forte raison, des arbres isolés ou en avenue. Ici il faut que la main de l'homme intervienne à propos dans une juste mesure; sinon l'arbre se couronne, c'est-à-dire que sa cime périt; dès lors il ne s'accroît plus en hauteur, et, au lieu de donner une tige droite et élancée, il affecte une forme arrondie et devient pommier, suivant l'expression des forestiers. Mais il ne faut pas non plus, comme on le fait trop souvent, tomber dans l'excès contraire et enlever toutes les ramifications en ne laissant à la cime de l'arbre qu'un maigre bouquet. On ne peut guère faire un pas dans la campagne sans trouver des arbres mutilés par cet *élagage* barbare. Dépouillés d'un trop grand nombre de branches à la fois, ces arbres n'ont qu'une végétation chétive et succombent bien plus tôt. L'amputation de grosses branches produit d'ailleurs des nœuds qui vicient le bois, et, à l'intérieur, des plaies qui se changent plus tard en chancres et en ulcères sanieux. Pour former la tige des arbres isolés, notamment des plantations dites *de ligne*, on a imaginé plusieurs méthodes, ayant toutes pour principe commun de ne dégarnir le bas de la tige que successivement et à mesure que les pousses terminales augmentent la hauteur de l'arbre. Voici celle qui nous paraît la plus simple et la plus rationnelle. Jusqu'à ce que le sujet ait atteint une hauteur de 4 à 5 mètres, on doit s'appliquer surtout à lui donner une tendance verticale, en empêchant que la cime ne se bifurque. On raccourcira donc à moitié les branches qui tendraient à se développer outre mesure aux dépens de la pousse terminale, à *s'emporter* (comme disent les arboriculteurs). Quand l'arbre est arrivé à la hauteur indiquée, on supprime quelques-unes des branches inférieures et l'on renouvelle cette opération les années suivantes. Dès que la partie de la tige que l'on a dépouillée de ses branches égale la moitié environ de la hauteur totale de l'arbre, il faut s'arrêter et observer la croissance de celui-ci. S'il continue à pousser vigoureusement, on peut recommencer, mais à de plus longs intervalles, de manière à n'enlever jamais en une fois que la pousse latérale d'une année et à ne pas dépouiller la tige au delà des trois cinquièmes de la hauteur totale. De cette manière, on maintient à l'arbre une cime suffisante et il conserve assez de vigueur pour cicatriser les plaies faites à son écorce. On aura soin d'ailleurs de couper les branches rez tronc et obliquement, de telle sorte que les eaux pluviales ne puissent séjourner sur les plaies. Ce qu'il faut éviter surtout, c'est la suppression de branches assez âgées pour que le centre ait commencé à passer de l'état d'aubier à celui de bois parfait. Les ramifications trop fortes seront élaguées en deux fois, c'est-à-dire d'abord raccourcies de moitié et, un ou deux ans après, coupées rez tronc. On doit enfin, lorsqu'on a deux ou trois branches assez grosses situées à côté l'une de l'autre, ne pas les supprimer en même temps, de peur de produire une plaie trop grande, dont la cicatrisation serait très-difficile ou même impossible. Les plaies très-larges faites à dessein ou accidentellement seront d'abord *parées*, c'est-à-dire rendues bien nettes et unies à l'aide de la serpe, surtout si elles ont été faites avec une scie; puis on les recouvrira d'onguent de Saint-Fiacre ou mieux de coaltar. On distingue plusieurs sortes d'*élagages*, ou plutôt plusieurs formes données aux arbres élagués. Tels sont *l'élagage* complet (que nous avons proscrit en commençant), *l'élagage* belge ou en colonne, *l'élagage* en cône, *l'élagage* en tête ou progressif (que nous venons de décrire), etc. Ces formes s'emploient surtout pour les arbres situés sur la lisière des champs, aux bords des grandes routes ou des canaux. Dans les plantations urbaines, on élague souvent les arbres en rideau ou en éventail; mais quand ils sont très-près des habitations, il faut les tenir plus bas, et alors on leur impose la forme en vase ou en gobelet. Le mode adopté dépend, du reste, des circonstances dans lesquelles on se trouve ou du but particulier qu'on se propose. Souvent il y a avantage, sinon pour la végétation de l'arbre, du moins au point de vue pécuniaire, à opérer en dehors des règles que nous avons exposées. Ainsi, dans les forêts soumises au martelage de la marine, où les pièces naturellement courbes ont une grande valeur, on cherche à en obtenir artificiellement de telles, à l'aide d'un *élagage* dirigé dans ce but. On sait aussi que le bois de certaines essences, telles que l'érable, est beaucoup plus recherché pour l'ébénisterie, lorsqu'il est *ronceux*, c'est-à-dire que ses faisceaux fibreux, au lieu d'être droits, forment des veines sinueuses, en un mot des *ronces*. Dès lors, quand on veut obtenir un bois de cette sorte, on a soin de couper les branches non plus rez tronc, mais à une certaine distance de celui-ci, de manière à produire des chicots. On rencontre souvent, dans les *élagages*, des arbres couronnés ou dépourvus de pousse terminale, soit qu'elle ait été supprimée lors de la plantation, soit qu'elle ait péri par accident. Il faut alors la remplacer, en d'autres termes refaire la tête de l'arbre, ce qui est assez facile dans la plupart des cas. On choisira pour cela une branche bien développée, à quelques centimètres au-dessous du sommet; il reste ainsi un chicot qui sert à attacher la branche et à la maintenir dans une position verticale, si elle n'a pas naturellement cette direction; plus tard, on rabattra nettement le chicot au-dessus du point d'insertion de la branche de remplacement. On peut élaguer en toute saison; toutefois la meilleure époque est celle du repos de la végétation, c'est-à-dire depuis la chute des feuilles jusqu'à ce que la séve remonte, au printemps. Sous le climat de Paris, on taille en général les arbres depuis la fin de septembre jusque vers le mois de mai, quelquefois aussi en juillet et août, dans l'intervalle des deux séves. Les sujets faibles seront élagués les premiers, d'octobre en mars; les arbres vigoureux, un peu plus tard; les sujets rameux, dans le courant de l'été. Quant aux moyens d'exécuter cette opération avec facilité, surtout sur de gros arbres, le meilleur paraît être de se servir d'échelles; l'élagueur conserve ainsi les deux bras libres et peut se mouvoir en tous sens plus aisément que lorsqu'il est réduit à grimper, lors même que ses pieds seraient munis de crampons, précaution qui d'ailleurs nuit beaucoup à l'écorce et à l'arbre.

— Jurispr. Les art. 671 et 672 du Code civil fixent la distance à laquelle les arbres et les haies vives doivent être plantés. Aux termes de ces articles : 1° il n'est permis de planter les arbres de haute tige qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers existants ou par les usages constants et reconnus, et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de 2 mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les arbres à haute tige, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres arbres ou haies vives; 2° le voisin peut exiger que les arbres et haies plantés à une moindre distance soient arrachés; celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres du voisin peut contraindre celui-ci à couper ces branches, et, si ce sont les racines qui avancent sur sa propriété, il a le droit de les y couper lui-même.

Lorsque les arbres ou les haies avancent sur la voie publique, l'autorité municipale a le droit d'ordonner *l'élagage*; elle peut même faire entièrement abattre les arbres qui empiéteraient sur les chemins vicinaux et gêneraient la circulation. (Cour de cass., arr. du 7 février 1824.) En principe, lorsque *l'élagage* est ordonné, il ne doit être fait qu'à l'époque de la taille des arbres. Mais, suivant l'art. 105 du décret du 16 décembre 1811, il ne peut avoir lieu qu'aux époques et suivant le mode déterminés par un arrêté préfectoral et sous la surveillance de l'ingénieur des ponts et chaussées, sous peine de poursuites pour dommages causés aux plantations des routes. La loi du 21 mai 1836 donne au préfet la faculté absolue d'ordonner *l'élagage* des arbres plantés le long des chemins vicinaux, selon les exigences de la viabilité de ces chemins et nonobstant tout statut ou usage contraire. Mais si le préfet ne détermine point d'une manière explicite le mode de *l'élagage*, il est censé avoir laissé subsister l'usage en vigueur. (Arr. de la Cour de cass. du 29 mai 1846.)

L'élagage des arbres appartenant à l'Etat ou aux communes est exécuté au rabais, par voie d'adjudication publique; la vente des branches élaguées a lieu par la même voie.

L'art. 5 de la loi du 25 mai 1838 déclare le juge de paix compétent, en matière d'*élagage* des arbres ou haies, sans appel, jusqu'à la valeur de 100 francs, et à charge d'appel, à quelque valeur que la demande puisse s'élever, lorsqu'il n'y a pas de contestation sur les droits de propriété ou de servitude.

EL-AGHOUAT, ville de l'Algérie, la même que Laghouat.

ÉLAGUÉ, ÉE (é-la-ghé) part. passé du v. Elaguer. Agric. Dont on a coupé les branches inutiles : *Lorsqu'un arbre a été* ÉLAGUÉ *par le bas, sa tige s'élance.* (Rozier.) ‖ Retranché, en parlant des branches inutiles : *Ces branches devraient être* ÉLAGUÉES.

— Par anal. Ecarté, supprimé : *Ce passage pourrait être* ÉLAGUÉ. *La plus grande partie de ce livre pourrait être* ÉLAGUÉE.

ÉLAGUER v. a. ou tr. (é-la-ghé — de *é* pour *es*, préfixe, et de l'ancien haut allemand *lah*, incision des arbres; étymologie donnée par Grandgagnane et approuvée par Diez. La forme germanique se relie très-probablement à la racine *lû*, couper, d'où le sanscrit fait dériver les divers termes relatifs à la récolte ainsi qu'au butin, tels que *lu*, *lava*, *lavana*, *lûni*, coupe, moisson, *lavâka*, *lavitra*, faucille, *lôtra*, butin, grec *leia*, latin *lucrum*, etc. Cette même racine a fourni un des noms aryens de la caille et de l'alouette, sanscrit *lava*, *lavaraka*, caille, anglo-saxon *lawerk*, *lawaere*, *lafere*, alouette, ancien allemand *leraha*, *lerihha*, moderne *lerch*, etc. On sait que la caille, la perdrix et l'alouette recherchent le blé et qu'elles en coupent les épis avec leur bec, de sorte que le nom de *moissonneuse* leur convient parfaitement. D'autres analogies prouvent plus directement encore l'application de cette racine à la moisson. Ainsi le grec *léion*, *laion*, la moisson sur pied, est exactement le sanscrit *lavyam*, qui doit être coupé. Le scandinave *liâ*, pour *livâ*, désigne l'herbe nouvellement coupée, et *liâr*, de *livâr*, faux, semble provenir comme l'afghan *lur*, faucille, d'un thème *lavara*, *lavitra*, l'instrument qui coupe. L'armoricain *lévé*, rente annuelle d'un bien fonds, a eu sans doute le sens primitif de moisson). Agric. Emonder, débarrasser d'une partie de ses branches et particulièrement des branches basses : ÉLAGUER *un chêne, un poirier.* ‖ Couper, en parlant des branches : *Il faudrait* ÉLAGUER *ces branches.* ‖ Ebrancher :

Bords où meurt la vague,
Bois qu'un souffle *élague*...
V. HUGO.

— Par anal. Supprimer, retrancher : ÉLAGUEZ *ces passages inutiles. L'homme embellit la nature même; il la cultive, l'étend, la polit, en* ÉLAGUE *le chardon et la ronce.* (Buff.) *Le temps* ÉLAGUE *sans cesse le luxe inutile ou désordonné de l'esprit humain.* (De Bonald.) ‖ Ecarter, éloigner : *Il avait commencé à* ÉLAGUER *tous ceux qui lui pouvaient donner le moindre ombrage.* (St-Sim.)

— **Syn. Elaguer, émonder.** *Elaguer* se dit des grands arbres et marque l'action de couper des branches tout entières pour rendre l'arbre moins étendu en longueur ou moins touffu. *Emonder* se dit plutôt des petits arbres d'un jardin dont on coupe les parties inutiles ou nuisibles; il signifie proprement nettoyer en retranchant ce qui obstrue, tandis qu'*élaguer* veut dire dégager en retranchant le superflu.

ÉLAGUEUR s. (é-la-gheur — rad. *élaguer*). Agric. Ouvrier qui élague des arbres : *Les* ÉLAGUEURS *emploient la serpe, l'ébranchoir et la houlette pour élaguer les arbres.* (Rozier.) *L'*ÉLAGUEUR *se sert d'une serpette à lame allongée et terminée par une courbure presque à angle droit.* (Raspail.) ‖ Serpe en scie qui sert à élaguer.

ÉLAHIOUN s. m. (é-la-ioun). Histoire relig. Membre d'une secte mahométane qui admet un premier moteur et une substance spirituelle dégagée de la matière.

EL-AHSA ou **LAHSA**, oasis de l'Arabie orientale, située à 140 kilom. S.-O. de Ratif, par 25° 25' lat. N. et 49° 45' long. E. Cette oasis est séparée de Ratif par un désert de sable, et ce n'est qu'au village de Djuniah, à environ 32 kilom. d'El Ahsa que la scène change; aux sables brûlants du désert succède la verdure; l'eau abonde et les plantations de dattes charment les yeux. Les jardins de dattes d'El-Ahsa sont très-vastes et très-fertiles, grâce au grand nombre de sources et de lacs qui les arrosent; mais les habitants prétendent qu'il n'existe aucune communication constante entre ces différents lacs et que les cours d'eau qui les réunissent à certaines époques de l'année ne sont que de petits torrents produits par les pluies. La principale industrie des Arabes établis dans l'oasis d'El-Ahsa consiste dans le tissage des poils de chameau, dont ils font une étoffe employée surtout pour manteaux. Ils cultivent aussi avec succès les terrains qui avoisinent les jardins de dattes, et récoltent du blé, de l'orge, du millet et du riz. Le tamarinier atteint dans cette partie de l'Afrique une hauteur considérable, et il sert surtout à couvrir les huttes des indigènes. La vente des chameaux et des dattes